

Québec humaniste

Numéro spécial post congrès IHEU, 2012

Contenu de ce

Numéro spécial congrès IHEU Montréal 2012:

-Sexualité et islam,
Louise Mailloux p. 02

-Sexe et sécularité,
Michèle Singer p. 07

-Prix international
de la laïcité,
Djemila Benhabib p. 12

-État éthique du monde,
Rodrigue Tremblay p. 13

-Découvrir
Robert J. Sawyer
par Claude Braun p. 19

Rédacteur en chef:
Claude M.J. Braun

Le congrès IHEU de Montréal, août 2012, fut un succès !

Nous avons préparé ce *Numéro spécial post congrès IHEU* pour faire suite au congrès conjoint de la *International humanist and ethical union*, de *Humanist Canada* et de l'*Association humaniste du Québec*. Rappelons le titre du congrès: **L'ouverture d'esprit sur le sexe: Sexe et sécularisme**. Ce congrès a eu lieu du 3 au 5 août 2012 à l'Hôtel Bonaventure à Montréal. Le congrès a été tenu en langues française et anglaise. Toute la partie francophone a été l'oeuvre des deux organisateurs de l'AHQ, Michel Pion, président de l'AHQ, et Michel Virard, vice président de l'AHQ. Soulignons que deux autres membres de Conseil d'Administration de l'AHQ ont aussi contribué au succès du congrès. Enrico Gambardella s'est rendu fort utile à de nombreux points de vue par sa présence et sa disponibilité complète tout au long du congrès (accueil, logistique, préparation de salles, etc.). Claude Braun a donné une des conférences en français intitulée « Condition de la femme et sécularisation des peuples: Analyses géopolitiques ». Chantal Tittley, ancienne membre du CA a aussi donné un bon coup de main. Finalement, pour ce qui est des activités francophones, deux autres membres de l'AHQ, Louise Mailloux et Rodrigue Tremblay, ont donné des conférences. Les textes de ces conférences sont publiés ici intégralement. Par ailleurs deux amies de l'AHQ ont chacune livré une conférence, Djemila Benhabib et Michèle Singer. Le texte de la conférence de Michèle Singer est publié ici intégralement. Le texte de Djemila Benhabib est réservé car il est utilisé pour un livre lancé tout récemment. Nous avons tout de même mis au point un bref compte rendu des honneurs qui gratifient Djemila Benhabib depuis le congrès, et depuis l'élection québécoise dans laquelle elle fut candidate. Par ailleurs, du côté anglophone, nous avons eu le bonheur de découvrir un conférencier humaniste Canadien, Robert Sawyer, citoyen de l'Ontario et francophile. qui est un des meilleurs auteurs de science fiction au monde. Comme beaucoup de ses livres ont été traduits en français, il a semblé judicieux d'inclure dans le présent numéro special un compte rendu de son oeuvre et une liste des traductions de ses oeuvres. Il est à noter aussi que l'AHQ ayant participé au financement de ce congrès, on peut dire avec fierté que l'AHQ en aura été un des fers de lance, ce qui témoigne du dynamisme de notre organisation.

La sexualité dans l'islam : une arme politique

Louise Mailloux

Louise Mailloux a généreusement accepté de céder à Québec humaniste le texte de son allocution livrée au Congrès IHEU-HC-AHQ "Sexe et sécularisme" du 3-5 août, 2012 à Montréal. Louise Mailloux est professeure de philosophie au niveau collégial et elle est membre de l'Association humaniste du Québec. Elle est l'auteure de La laïcité ça s'impose! Éd. Du Renouveau québécois.

Toutes les religions sont obsédées par le sexe dont elles redoutent la puissante force d'attraction. Il est leur pire ennemi parce qu'il éloigne de Dieu et ruine l'intérêt pour l'autre monde. Limiter le plaisir sexuel à la stricte reproduction et condamner tout ce qui s'en écarte, telle est l'intention fondamentale. Il faut donc voir les religions comme un formidable dispositif de contrôle de la sexualité, particulièrement de celle des femmes, qui occupe une position centrale quant à la reproduction.

Mais si toutes les religions visent à encadrer la sexualité, elles diffèrent néanmoins dans leur conception de celle-ci et des moyens mis en oeuvre pour la subjuguier. Ainsi le christianisme a développé à travers les épîtres de St-Paul un profond mépris pour la chair au point de préférer la chasteté et le célibat au mariage.

Je donne pour exemples dans St-Paul, Épître aux Romains 8, 13 «Car si vous vivez selon la chair, vous mourrez. Mais si par l'Esprit vous faites mourir les oeuvres du corps, vous vivrez.» Et dans sa première Épître aux Corinthiens, St-Paul affirme que le célibat est plus digne que le mariage parce qu'il attache sans partage au Seigneur. Il faudra attendre la Réforme avec Luther au XVI^{ème} siècle pour que l'incitation au célibat et à la vie monacale cède la place à une valorisation du mariage et que l'idéal féminin de la religieuse soit remplacé par celui d'épouse et de mère.

L'islam, pour sa part, voit la sexualité comme une chose naturelle garantissant la continuité de l'espèce humaine. Cette vision positive de la sexualité tranche avec celle du puritanisme catholique et fait même de la jouissance sexuelle un élément indispensable à la bonne entente du couple. C'est du moins ce que certains intellectuels aiment à souligner lorsqu'ils parlent de la sexualité dans l'islam.

Toutefois, on ne peut s'empêcher de penser aux femmes voilées, à l'interdiction qui leur est faite d'épouser un non-musulman, à la ségrégation des sexes, à la lapidation des femmes adultères en Iran, au Pakistan, au Soudan et encore récemment en Afghanistan où une femme soupçonnée d'adultère a été exécutée sauvagement

par son mari, au Mali où un couple adultère vient d'être lapidé, il y a quelques jours, à la pendaison publique des homosexuels en Iran, à l'excision des fillettes en Égypte, à cette Soudanaise, Lubna Ahmad al-Hussein, condamnée en 2009 à quarante coups de fouet pour avoir porté un pantalon. Bien difficile de voir dans tout cela un islam ouvert à la sexualité.

J'ai donc voulu examiner cette question de la sexualité dans l'islam à partir des textes qui constituent les trois sources principales de l'islam, à savoir le Coran, la Sunnah et la Charia. Le livre de Youssef Qaradawi, *Le licite et l'illicite en Islam* écrit, puis réédité en 2005, pour les musulmans d'Europe, sera mis à profit. Il réfère à la fois au Coran et aux hadiths. Qaradawi est l'une des personnalités religieuses les plus influentes de l'islam sunnite. Il est le guide spirituel des Frères musulmans dont l'organisation s'est donné pour but d'imposer la charia à travers le monde. Il tient une émission hebdomadaire sur la chaîne d'al-Jazeera qui est suivie par des milliers de musulmans partout dans le monde.

Je référerai également à l'*Umdat al-Salik*, un manuel de droit islamique écrit au XIV^{ème} siècle, dont Tariq Ramadan qualifie son auteur, Ahmad ibn Naqib al-Misri, de grand juriste de l'islam. Ce manuel classique de charia est reconnu par l'Université al-Azhar d'Égypte qui est le siège du sunnisme et dont l'autorité religieuse est reconnue mondialement. L'*Umdat al-Salik* est aussi endossé par l'International Institute of Islamic Thought (IIIT), une organisation d'exégètes associée aux Frères musulmans, basée aux États-Unis. Voilà pour les références.



Louise Mailloux

Le destin de tout musulman est de se marier et d'avoir des enfants. Ceci n'est pas un choix personnel. Dans l'islam, procréer est un devoir, non une liberté. L'islam n'aime ni les célibataires qui pourraient s'adonner à la fornication, ni ceux qui délaissent les femmes et font vœu de chasteté, ni les homosexuels qui fornicquent entre eux et gaspillent leur sperme en pure perte. Seule l'hétérosexualité dans le cadre du mariage est licite.

«Mariez ceux qui ne le sont pas encore; vos serviteurs probes à vos servantes; s'ils sont pauvres, Dieu les rendra riches; car Dieu est immense, et il sait tout.» Coran 24, 32. Qaradhawi est encore plus explicite : *«L'islam s'est tenu en deçà de la libération totale de l'instinct sexuel qui n'impose aucune limite et lien. C'est pour cela qu'il a interdit la fornication..... Il a combattu la tendance opposée, à savoir refouler l'instinct naturel. Aussi a-t-il incité au mariage et interdit tout vœu de chasteté. Il n'est pas permis au musulman de se détourner du mariage, alors qu'il en est capable.....»*

Quant à la condamnation de l'homosexualité, elle apparaît d'abord chez les Juifs dans le Lévitique, 20, 13 : *«L'homme qui couche avec un homme comme on couche avec une femme : c'est une abomination qu'ils ont tous deux commise, ils devront mourir, leur sang retombera sur eux»*

Elle sera reprise dans le Coran, à travers le récit de Loth où elle est qualifiée de turpitude et d'action honteuse : *«Aurez-vous commerce avec des hommes parmi toutes les créatures, abandonnant les femmes que Dieu a créées pour vous? En vérité, vous êtes un peuple criminel»* Coran 26, 165-166

Et comment doit-on punir ces criminels? Pour Qaradhawi : *«Cet acte vicieux est une perversion de la nature, une plongée dans le cloaque de la saleté, une dépravation de la virilité et un crime contre les droits de la féminité..... Les savants en jurisprudence ne furent pas d'accord sur le châtimement.... Est-ce que les deux partenaires reçoivent le châtimement du fornicateur? Est-ce que l'on tue l'actif et le passif? Par quel moyen les tuer? Est-ce avec un sabre ou le feu, ou en les jetant du haut d'un mur? Cette sévérité qui semblerait inhumaine n'est qu'un moyen pour épurer la société islamique de ces êtres nocifs qui ne conduisent qu'à la perte de l'humanité.»*

Dans l'*Umdat al-Salik*, c'est la lapidation qui est recommandée pour les homosexuels. Rien de moins. Certains se souviendront peut-être des islamistes invités l'automne dernier à Montréal par la Muslim Association of Concordia et qui prênaient la lapidation des homosexuels. Saviez-vous que le *Umdat al-Salik* se retrouve sur les rayons de la bibliothèque de cette association, ici à Montréal, à environ un kilomètre du Village gai?

Aujourd'hui, les pays où les homosexuels sont passibles de la peine de mort sont l'Afghanistan, l'Arabie Saoudite, l'Iran, la Mauritanie, le Soudan, la Tchétchénie et le Yémen. Tous des pays musulmans. Doit-on s'en étonner? Quant aux Juifs, malgré l'interdit deutéronomique, ils ne tuent pas les homosexuels, même que certains homosexuels Palestiniens se réfugient en Israël pour échapper à la prison, la torture ou la mort.

Bref, on marie les célibataires et on tue les homosexuels pour limiter la sexualité à la reproduction mais pas n'importe laquelle, c'est-à-dire une reproduction d'enfants musulmans. Une reproduction fondée sur l'appartenance religieuse et le pouvoir patriarcal. Et c'est à cela que la vie des femmes musulmanes sera assujettie.

Voici comment un des fondateurs du Front Islamiste du Salut, le FIS algérien a résumé le rôle de la femme : *«...Elle ne quitte pas son foyer pour se consacrer à la grande mission de l'éducation des hommes. La femme est une productrice d'hommes. Elle ne produit pas de biens matériels mais cette chose essentielle qui est le musulman...»*

Produire des enfants musulmans. C'est donc à cette exigence décisive que le destin et la sexualité des femmes musulmanes seront intimement liés. Apartheid sexuel, virginité, crime d'honneur, excision, fidélité, lapidation, voilement, polygamie, répudiation constituent dès lors le périmètre à l'intérieur duquel ces femmes devront vivre.

Nous avons l'habitude d'aborder chacun de ces éléments comme s'ils étaient isolés, séparés les uns des autres. Je vous propose de les voir plutôt comme reliés entre eux, comme faisant partie d'un tout, d'un ensemble, comme une stratégie efficace ayant pour but d'instrumentaliser le corps des femmes à des fins reproductives. De cette façon, nous comprendrons mieux comment chacun de ces éléments est bien sûr synonyme d'oppression pour les femmes mais aussi, et c'est cela qui nous échappe habituellement, comment chacun de ceux-ci est indispensable pour garantir la filiation et maximiser le poids démographique des musulmans.

On n'opprime pas les femmes simplement pour les opprimer. Si on le fait c'est parce qu'elles jouent un rôle capital du point de vue de la reproduction. Et s'il y a l'excision, le voilement, l'exigence de virginité, la lapidation et toutes ces violences, c'est parce que les hommes veulent les contraindre à procréer tout en s'assurant de la légitimité de leur descendance.

L'élément-clé de cette politique et que l'on a tendance à négliger est celui qui veut qu'une femme musulmane ne

puisse épouser un non-musulman. Cela ne s'applique pas à l'homme qui peut marier une juive ou une chrétienne puisque de toutes façons, les enfants auront la religion du père. Cette interdiction de mariage enferme dès le départ la femme dans la communauté musulmane en mettant sa sexualité au service de la Oumma. Bref, on réserve les génitrices exclusivement aux musulmans afin ne pas perdre la progéniture dans le but d'agrandir et de consolider la Oumma. *«Ne donnez point vos filles aux idolâtres tant qu'ils n'auront pas cru.»* Coran 2, 220. Qaradhawi ajoute que cette interdiction jouit du consensus de tous les musulmans.

Voilà pourquoi il est difficile et même parfois dangereux pour les jeunes filles de fréquenter ou d'épouser un non-musulman parce qu'elles s'exposent, comme ce fut le cas des soeurs Shafia, à être victimes de crime d'honneur. Une fois les femmes interdites aux non-musulmans, ne reste plus qu'à exercer un étroit contrôle de leur sexualité à l'intérieur de la communauté pour que l'homme puisse s'assurer que son champ ne soit pas arrosé par un autre et que les enfants de sa femme soient aussi les siens.

La femme devra donc être vierge au mariage, ce qui explique l'engouement actuel de plusieurs femmes musulmanes pour la réfection de leur hymen, sans compter que celle qui ne l'est pas risque la répudiation ou même parfois d'être victime d'un crime d'honneur. Précisons que dans l'Umdat al-Salik, il est écrit qu'il ne doit pas y avoir de représailles contre les meurtriers dans le cas d'un père ou d'une mère qui tue ses enfants ou ses petits-enfants. Ce qui signifie que selon la charia, les auteurs d'un crime d'honneur jouissent d'une totale impunité.

Une fois mariée, la femme doit être fidèle. C'est la seule façon pour un homme de s'assurer du lignage de ses enfants. Écoutons Qaradhawi : *«L'enfant est le secret de son père. Il porte ses caractéristiques, il est dans sa vie la source de sérénité de son âme et il est après sa mort la prolongation de son existence.... C'est pour cela que Dieu a interdit l'adultère et a prescrit le mariage afin de sauvegarder les liens de parenté.... de permettre à l'enfant de connaître son père et au père de connaître ses filles et ses fils. C'est par le mariage que la femme appartient exclusivement à son mari qu'il lui est interdit de tromper, ni d'arroser son champ avec l'eau d'un autre.»*

La femme qui commet l'adultère risque d'introduire un bâtard dans la famille et mérite le pire des châtements: la lapidation. On mentionnera que la lapidation n'existe pas dans le Coran. C'est exact. La lapidation pour adultère se retrouve dans le Deutéronome 20, 22-23 : *«Si l'on prend sur le fait un homme couchant avec une femme mariée, tous deux mourront... vous les conduirez jusqu'à la porte de cette ville et vous les lapiderez*

jusqu'à ce que mort s'ensuive.» Par contre, le Coran prescrit la flagellation : *« Vous infligerez à l'homme et à la femme adultère cent coups de fouet à chacun. Que la compassion ne vous entrave pas dans l'accomplissement de ce précepte de Dieu, si vous croyez en Dieu et au jour dernier. Que le supplice ait lieu en présence d'un certain nombre de croyants.»* Coran 24, 2. Avouez que ceci est tout de même dissuasif. De son côté, Qaradhawi affirme qu'il est permis de tuer un musulman qui a commis l'adultère. Nous retrouvons également la même permission dans l'Umdat al-Salik.

La non-mixité et le voilement des femmes auront aussi pour fonction de préserver la virginité et la chasteté des femmes, empêchant celles-ci de se retrouver aux côtés des hommes et par le voile de se soustraire à leur regard. Qaradhawi mentionne *« qu'il est interdit de rester en tête-à-tête avec une femme que l'on a le droit d'épouser.»* Il ajoute : *« que la femme doit se voiler devant les hommes qu'elle peut épouser et devant les femmes non-musulmanes. Ses parties intimes correspondent à la totalité de son corps, sauf le visage et les mains.»* Les femmes étant considérées comme une source de tentations, il s'agit ici de restreindre au maximum les occasions de séduction. Elles doivent donc cacher leur corps et ne se dévoiler qu'en présence de personnes avec qui elles ont un lien de parenté et qu'elles ne pourraient marier. Le Coran précise même devant quelle catégorie de gens la femme peut se découvrir. *«Commande aux femmes qui croient de baisser leurs yeux et d'être chastes, de ne découvrir de leurs ornements que ce qui est en évidence, de couvrir leurs seins de voile, de ne faire voir leurs ornements qu'à leurs maris ou à leurs pères, ou aux pères de leurs maris, à leurs fils ou aux fils de leurs maris, à leurs frères ou aux fils de leurs frères,...»* 24, 31. Qaradhawi va même jusqu'à spécifier les parties intimes qui peuvent être dévoilées devant cette parenté: *«l'oreille, le cou, les cheveux, la poitrine, les bras et les jambes. Pour ce qui est du dos, du ventre, du sexe, des fesses et des cuisses, il n'est permis de les montrer à aucune femme et à aucun homme, à part le mari.»*

De telles précisions maniaques révèlent à quel point on craint la liberté sexuelle des femmes et que le voile qu'on leur impose est de toute évidence lié à leur sexualité et au désir des hommes. La preuve en est que le Coran qui recommande le voilement, autorise aussi les femmes ménopausées à se dévoiler.

Mais l'un des moyens les plus brutaux pour contrôler la sexualité des femmes est de limiter leur jouissance sexuelle en mutilant leurs organes génitaux. Selon un rapport de l'UNICEF datant de 2005, on estime qu'entre 100 et 140 millions de fillettes et de femmes ont subi une mutilation génitale. Les pays où plus de 85 % des femmes sont excisées

sont le Mali, la Guinée, la Sierra Léone, l'Égypte, le Soudan, l'Éthiopie et la Somalie. Il faut se rappeler le rapport Hite publié aux États-Unis dans les années 70 qui révélait que la grande majorité des femmes n'atteignent l'orgasme que par stimulation clitoridienne. Imaginez alors ce que signifie l'excision d'une fillette et c'est sans compter les conséquences sur sa santé physique qui s'ensuivront sa vie entière.

Certains vous diront que nulle part dans le Coran, il n'est fait mention de l'excision et que c'est une pratique anté-islamique qui a sa source dans l'Égypte ancienne. Bien mince consolation pour ces fillettes qui continueront d'être mutilées. Mais le Coran n'est pas l'unique source de l'islam et c'est dans la Sunnah que nous retrouvons des hadiths recommandant l'excision. Qaradhawi, justifie ainsi les mutilations génitales féminines : *«Réduisez la taille du clitoris mais n'excédez pas la limite car ceci est meilleur pour la santé des femmes et préféré par les maris»*. Dans l'Umdat al-Salik, au chapitre de la purification, on soutient que l'excision partielle du clitoris est obligatoire, alors que certains la considèrent même comme une courtoisie envers le mari. Traditions, culture ou religion? Le moins que l'on puisse dire c'est que l'islam semble s'approprier cette tradition.

Mutilations génitales et châtiments corporels sont des moyens mis en oeuvre pour préserver la virginité et la chasteté des femmes pour garantir le lignage. À cela s'ajoute une conception misogyne du mariage et de la sexualité où la polygamie et la répudiation sont le privilège des hommes.

Voilà pourquoi un homme peut répudier sa femme sans justifier sa décision alors que la législation islamique pose des conditions bien précises au divorce des femmes. En Iran, en 1979, le droit au divorce n'a été accordé qu'aux hommes dans le but de protéger la famille.

D'un point de vue reproductif, la polygamie est beaucoup plus rentable que la monogamie, permettant à un homme de maximiser le nombre d'enfants qu'il peut avoir. Combinez à cela le mariage précoce des filles qui ne peuvent qu'épouser un musulman et vous obtenez ainsi de meilleures chances d'augmenter le poids démographique de tous les musulmans.

«Si vous craignez d'être injustes envers les orphelins, n'épousez que peu de femmes, deux, trois ou quatre parmi celles qui vous auront plu. Si vous craignez d'être injustes, n'en épousez qu'une seule ou une esclave.....» Coran, 4, 3.

Écoutons Qaradhawi vanter la polygamie islamique : *«Plusieurs communautés avant l'Islam autorisaient à l'homme de se marier avec un grand nombre de femmes pouvant atteindre*

les dizaines voire des centaines, sans imposer des conditions et sans y mettre une limite. Quant vint l'Islam, il imposa un maximum de quatre épouses à la condition que le mari soit équitable entre ses épouses dans l'alimentation, l'habillement, le logement, le lit.» L'homme doit donc entretenir ses femmes mais il doit aussi satisfaire ses épouses.

Dans l'Umdat al-Salik, il est écrit qu'un mari doit faire l'amour à chacune de ses femmes plus ou moins toutes les quatre nuits, de façon à la satisfaire pour qu'elle demeure chaste. Et dans le Coran, 33, 49 : *«Tu peux à ton gré accorder ou refuser tes embrassements à tes femmes. Il t'est permis de recevoir dans ta couche celle que tu en avais rejetée, afin de ramener la joie dans un coeur affligé. Tu ne seras coupable d'aucun péché en agissant ainsi; mais il serait plus convenable qu'elles fussent toutes satisfaites, qu'aucune d'elles n'eût à se plaindre, que chacune reçût de toi ce qui peut la contenter....»* Également dans le Coran 2, 223 : *«Les femmes sont votre champ. Cultivez-le de la manière que vous l'entendrez, ayant fait auparavant quelque acte de piété....»* Puis dans l'Umdat al-Salik, on dit qu'il est obligatoire pour une femme de laisser son mari avoir du sexe avec elle aussitôt qu'il lui demande et qu'un mari possède le plein droit de jouir du corps de sa femme, de la tête jusqu'aux pieds, sauf pour les rapports anaux qui sont interdits. Il lui est même permis de l'amener avec lui lorsqu'il voyage. Ce dernier point se passe de commentaires.

La femme ici est la propriété d'un seul homme, pour ne pas dire son esclave sexuel. Qaradhawi est bien clair là-dessus lorsqu'il dit : *«Si on n'avait pas interdit la fornication et obligé la femme à être la propriété d'un seul homme à la fois, jamais la famille ne serait née.... et la société n'aurait jamais vu le jour»*.

Cet extrait illustre à quel point la femme est le socle sur lequel repose la Oumma et combien sa liberté sexuelle et son droit à la maternité libre constituent pour l'islam la plus dangereuse des menaces. Libérez la femme et tout s'effondrera.

Dans l'islam, la progéniture est un bien précieux qui appartient au père et dont la femme n'est que la productrice. L'intérêt pour l'enfant est à ce point que la répudiation doit tenir compte de certaines restrictions et ne peut se faire qu'à la condition de respecter un délai de viduité. C'est-à-dire qu'un homme ne peut répudier sa femme qu'après un certain temps, le temps de trois menstrues afin de s'assurer qu'elle n'est pas enceinte de lui. Dans le Coran, 65, 1, il est écrit : *O Prophète! ne répudiez vos femmes qu'au terme marqué; comptez les jours exactement. Avant ce temps vous ne pouvez ni les chasser de vos maisons, ni les en laisser sortir, à moins qu'elles n'aient commis un adultère prouvé.....»* *«Attendez trois mois avant de répudier les femmes qui n'espèrent plus d'avoir leur mois, et si vous en*

doutez. Accordez le même délai à celles qui ne les ont point encore eus. Gardez celles qui sont enceintes jusqu'à ce qu'elles aient accouché....» Coran, 65, 4. Dans l'Umdat al-Salik, on va même jusqu'à préciser qu'une femme enceinte condamnée à la lapidation ne peut être exécutée qu'une fois son enfant sevré. Toutes ces restrictions illustrent à quel point l'enfant est le bien suprême et que les femmes sont considérées comme des génitrices au service de la communauté.

En conclusion, j'insiste sur l'importance de privilégier une vision d'ensemble, une vision systémique et de considérer chaque élément non pas séparément mais bien comme faisant partie d'un ensemble. Une telle approche permet alors de mieux comprendre comment chacun de ces éléments concourt à instrumentaliser la sexualité en vue de la procréation, particulièrement celle des femmes, dont le corps, le désir et la vie sexuelle sont mis en laisse pour les contraindre à la maternité et assurer un taux élevé de fécondité.

Cet assujettissement des femmes est essentiel au maintien de la Oumma et à son expansion démographique. Il en est même sa condition de possibilité. Agrandir la Oumma par le ventre des femmes. Voilà pourquoi il leur est interdit d'épouser un non-musulman.

Cette discrimination basée sur la religion est à ce point capitale qu'elle a été autorisée dans un document juridique international, à l'article 5 de la Déclaration du Caire sur les droits de l'homme en Islam voulant : «...qu'aucune entrave relevant de la race, de la couleur ou de la nationalité ne doit empêcher le droit au mariage.» La discrimination religieuse étant ici implicitement admissible. Cette déclaration a été ratifiée par les cinquante-sept pays musulmans, membres de l'Organisation de la coopération islamique (OCI), ayant des représentants à l'ONU.

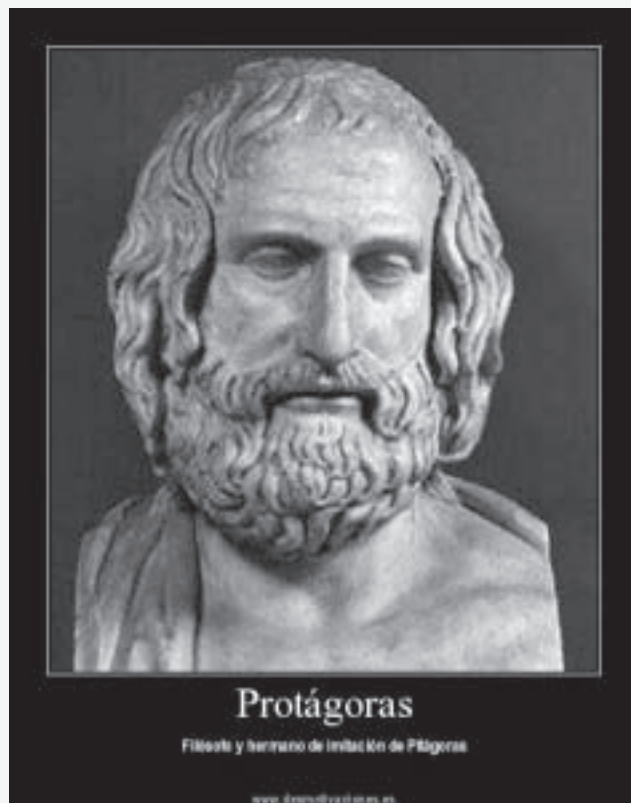
Cette stratégie de reproduction n'a rien à voir avec une quelconque ouverture à la sexualité mais doit plutôt être comprise dans une perspective politique; celle d'un mode efficace et insoupçonné de conquête de l'islam.

Et si la liberté sexuelle des femmes musulmanes est, encore aujourd'hui, durement niée et réprimée, c'est parce qu'elle constitue une menace directe, profonde et colossale à la réalisation de ces visées politiques.



« L'homme est la mesure de toute chose : de celles qui sont, du fait qu'elles sont ; de celles qui ne sont pas, du fait qu'elles ne sont pas. »

« Pour ce qui est des dieux, je ne peux savoir ni qu'ils sont ni qu'ils ne sont pas, ni quel est leur aspect. Beaucoup de choses empêchent de le savoir : d'abord l'absence d'indications à ce propos, ensuite la brièveté de la vie humaine. »



Protagoras, (né vers -490 ; mort vers -420), fondateur du scepticisme et du relativisme philosophiques et de l'agnosticisme

Sexe et sécularité

Michèle Singer

Michèle Singer est directrice d'école retraitée, membre du bureau de la fédération du Val d'Oise de la Libre Pensée. Elle participe à la revue l'Idée Libre. Elle est secrétaire de l'Association des amis de Maria Deraismes, cette grande féministe libre-penseuse. Michèle Singer milite pour la défense des droits des femmes sur diverses questions notamment la défense de la santé des femmes et la défense de la gynécologie médicale.



Michèle Singer

«Je ne suis vraiment libre que lorsque tous les êtres humains qui m'entourent, hommes et femmes, sont également libres.» Michel Bakounine

Nous vivons dans un monde en crise ; dans les pays les plus riches, les acquis sociaux progressistes et les acquis de civilisation sont en recul. Dans le même temps les inégalités sociales sont de plus en plus criantes entre les pauvres et les riches, que ce soit au niveau international mais également au sein même des nations.

Dans ce contexte de crise économique, politique et sociale, la situation des plus faibles s'aggrave. A ce titre, les femmes subissent de plein fouet les régressions, les reculs de liberté, l'exploitation et la pauvreté.

Au niveau mondial, les femmes représentent 70 % des 1.2 milliard d'êtres humains qui vivent avec moins de 1 \$ par jour. En France, bien que représentant 47% des salariés, celles-ci touchent des salaires jusqu'à 27% inférieurs à ceux des hommes, et des retraites inférieures de 42%. Elles sont les plus exposées aux temps partiels, aux contrats précaires et à la pauvreté. Elles se voient souvent exclues des postes de direction ou des lieux de prise de décision.

A cette situation économique catastrophique s'ajoutent les mauvais traitements et les agressions sexuelles ; on estime qu'une femme sur trois, dans le monde, a déjà été violée, battue ou victime de mauvais traitements au moins une fois dans sa vie.

Les femmes se voient, très souvent, interdire l'exercice des libertés fondamentales ; elles ne disposent bien souvent ni de leur corps, ni de leur liberté de conscience. Même dans les pays où des acquis démocratiques et progressistes ont permis aux femmes de s'émanciper, des menaces pèsent. Ainsi en France, la gynécologie médicale tend à disparaître, la contraception est de plus en plus menacée, les budgets alloués aux centres de Planning Familial diminuent, et les centres IVG ferment les uns après les autres, remettant en cause le droit à la maîtrise de la maternité. Loin d'être atteint, l'objectif de l'égalité entre les hommes et les femmes semble reculer, au même titre que les acquis sociaux et démocratiques.

Les hommes et les femmes sont-ils égaux ou inégaux ?

Les humanistes, les libres penseurs, sont par principe pour l'égalité des droits, indépendamment des caractéristiques de chacun, en particulier du sexe. Les femmes doivent donc avoir les mêmes droits que les hommes, et nous nous battons pour cela. Cela n'a rien à voir avec le débat sur l'égalité en soi, qui n'a d'ailleurs pas grand sens. Les hommes ne sont pas égaux entre eux. Certains sont grands, d'autres petits, certains sont habiles pour courir ou pour peindre, d'autres moins. Il y a là un mélange entre l'héritage génétique de chacun, ses données morphologiques et biologiques personnelles, et son histoire propre en termes d'éducation et d'influence de l'environnement. Ceci est vrai aussi si on essaie de comparer les hommes et les femmes. Les différences génétiques, biologiques et hormonales existent, résultat de l'histoire de l'Humanité. Il y a aussi souvent des différences d'environnement social et culturel, projection de l'organisation des sociétés. Au-delà de toutes différences, c'est bien l'égalité des droits qui doit être l'objectif.

Selon les religions, le sexe détermine la place dans la société

Malgré les recherches scientifiques, des théories archaïques et réactionnaires soutiennent, tout de même, que les femmes sont inférieures aux hommes et/ou que leur identité et leur rôle dans la société sont déterminés par leur sexe. Ces différences sexuelles justifieraient des différences de droits et de devoirs. Pour ces « penseurs » les comportements et les rôles des hommes et des femmes seraient déterminés par la nature et par la divine volonté d'un créateur.

Ainsi, les caractéristiques physiques des individus détermineraient des rôles différents dans la société. Les individus seraient alors prédestinés à occuper tel rôle social, professionnel ou politique selon que leur sexe soit masculin ou féminin.

Ce modèle inégalitaire de domination d'un sexe par l'autre est un modèle largement diffusé par les religions monothéistes.

Le Coran ou la Bible (ancien et nouveau testaments) donnent autorité à Dieu sur l'homme et à l'homme sur la femme. La Bible contient des dizaines de prescriptions et d'interdits concernant les femmes. Il est notamment écrit dans la Lettre de Paul aux Ephésiens (5, 22,23) « *Femmes, soyez soumises à vos maris, comme au Seigneur; car le mari est le chef de la femme, comme le Christ est le chef de l'Église* ». Cette orientation sexiste persiste jusque dans des prises de positions récentes des différentes religions du livre. Jean-Paul II, dans l'encyclique « *Mulieris dignitate* », affirmait en 1988 : « *même la juste opposition de la femme face à ce qu'expriment les paroles bibliques «lui dominera sur toi» (Gn 3, 16) ne peut sous aucun prétexte conduire à «masculiniser» les femmes. La femme ne peut - au nom de sa libération de la «domination» de l'homme - tendre à s'appropriier les caractéristiques masculines, au détriment de sa propre «originalité» féminine. Il existe une crainte fondée qu'en agissant ainsi la femme ne «s'épanouira» pas mais pourrait au contraire déformer et perdre ce qui constitue sa richesse essentielle. (...). La femme - comme l'homme aussi, du reste - doit donc envisager son épanouissement personnel, sa dignité et sa vocation, en fonction de ses ressources, selon la richesse de la féminité qu'elle a reçue le jour de la création et dont elle hérite comme une expression de l'«image et ressemblance de Dieu» qui lui est particulière.* »

Il résumait alors la « prédestination » de la femme par sa vocation sponsale; à être soit épouse du Christ soit l'épouse d'un homme (avec maternité). Cette vocation se résumant selon l'Eglise catholique au « don de soi ».

En 1995, dans une autre encyclique, « *Evangelium vitae* », l'Eglise condamnait également la contraception, le droit à l'IVG, le viol ou l'homosexualité. Les homosexuels étant en quelque sorte des individus qui transgressent la prédestination sexuelle développée par les religions.

Malgré des prétendues adaptations à la société moderne, il apparaît que les religions du texte continuent de combattre le droit pour chaque individu de disposer de son corps et de sa conscience. Cette position liberticide inclut notamment des interdits liés au sexe, à la sexualité, mais aussi l'obligation pour l'individu d'adopter un comportement et un rôle conformes à une supposée détermination physique.

Chaque grande religion édicte ainsi des prescriptions dans le but de contrôler les corps et les consciences des individus, particulièrement des femmes. Interdits vestimentaires,

alimentaires, sexuels et ségrégation entre les sexes... les grandes religions juives, musulmanes et chrétiennes souhaitent régenter la vie publique et même la vie privée de tous. Ces religions, toutes patriarcales, insistent particulièrement sur le statut des femmes, enjeu de la recléricisation de la société.

Interdiction de la maternité maîtrisée, du droit à l'IVG, interdictions vestimentaires, les religions représentent un obstacle majeur au droit de disposer de son corps et de sa conscience. Elles veulent imposer des comportements et des tenues vestimentaires différents selon le sexe ; ainsi, des tenues autorisées pour les hommes seraient indignes des femmes.

Ce modèle patriarcal est diffusé par les religions dans toutes les sphères de la société et se retrouve sous diverses formes dans les médias, dans la mode, dans le monde professionnel. Le statut, le comportement et le corps de la femme semblent ainsi appartenir à toute la société ; une femme ne devrait pas séduire autant qu'un homme, elle ne devrait pas montrer son corps librement, elle ne devrait pas être trop entreprenante, elle ne devrait pas prendre trop de responsabilités sans quoi elle ne serait plus féminine... Son corps ne pourrait être dévoilé que s'il rentre dans les canons de beauté (véritables diktats imposés aux femmes) et ce dans un but mercantile. Les femmes deviennent ainsi un enjeu de la transmission des idéologies religieuses, au service du système capitaliste.

Même sans parler des situations extrêmes vécues dans certaines communautés religieuses, on constate, partout, que les femmes se voient assigner des modèles et des rôles à suivre. Dans la Bible, les femmes sont ou prostituées ou mères. Les femmes sont souvent présentées comme des tentatrices, comme Eve responsable du péché originel. Cette conception se retrouve dans nos sociétés encore aujourd'hui. Dans certaines communautés chrétiennes, juives ou musulmanes, on prétend protéger les femmes en leur demandant de se cacher. La culpabilité des éventuelles agressions sexuelles est ainsi rejetée sur les victimes. Ces codes vestimentaires sont le fait de doctrines dictées par des hommes incapables de gérer leur sexualité dans un système de pensée religieuse obsédée par le sexe. Les tenues des religieuses, les voiles, les interdictions vestimentaires mais aussi les diktats de beauté imposés aux femmes sont les conséquences d'idéologies religieuses prônant le contrôle des corps et des consciences des hommes et surtout des femmes mais prônant aussi l'infériorité de celles-ci.

Cet état de fait constitue une situation d'infériorisation des femmes, confortée par le système économique dans lequel nous

vivons. Notre modèle économique favorise en effet la division du travail, la concurrence et la division des êtres humains entre eux.

Egalité ou discrimination positive ?

Aujourd'hui, tout le monde se déclare préoccupé par la situation des femmes mais l'enfer est pavé de bonnes intentions ! Ici, on les « habille » d'un voile pour les protéger et on leur interdit de travailler pour les mêmes raisons ; là, on rédige une encyclique à leur gloire, on les encense mais on justifie l'inégalité et on les cantonne dans le don de soi...

A chaque fois, on justifie l'inégalité des droits et des devoirs par les différences physiques entre les hommes et les femmes... Les libres penseurs et les démocrates réfutent ce modèle et affirment que chaque individu doit pouvoir disposer de son corps et de sa conscience quels que soient son apparence, son sexe, sa sexualité, ses opinions et ses croyances. Aucune différence réelle ou supposée ne doit et ne peut justifier une inégalité des droits et des devoirs.

Admettre la moindre différence des droits, c'est admettre la supériorité d'individus sur d'autres, c'est établir une hiérarchie entre les êtres humains, les diviser et finalement menacer les libertés de tous. Nous affirmons que les êtres humains veulent vivre en paix, libres et égaux. Aussi nous rejetons toute forme de discrimination et toute forme de communautarisme.

Accorder des droits et des devoirs différents selon des appartenances à des prétendues communautés ethniques, religieuses, sexuelles... etc... revient à compartimenter les êtres humains dans des communautés dont ils ne peuvent plus sortir. Les individus disposeraient ainsi de droits et de devoirs déterminés par leurs



appartenances à telle ou telle communauté. Ce système empêcherait l'individu de disposer de son corps et de sa conscience à égalité avec tous les êtres humains. Tenu de se comporter en accord avec ses « appartenances », sa liberté serait fortement réduite.

Prétextant réduire ou atténuer des inégalités, certains veulent mettre en place des discriminations dites positives. Ainsi, pour réduire les inégalités entre les hommes et les femmes, des Etats comme la France ont mis en place des quotas en politique. Non seulement, la situation des femmes n'a pas progressé en France, non seulement les inégalités persistent mais en plus cette politique de discrimination dite positive (parité) entérine l'inégalité entre les sexes, discrédite les femmes, jette un doute sur leurs capacités et sert d'obstacle pour lutter contre les vraies racines de l'inégalité.

L'existence de cette loi sur la parité constitue un échec et une hypocrisie. Si les femmes représentent 48% des membres siégeant dans les conseils municipaux, les choses se dégradent quand les responsabilités politiques sont plus importantes : elles ne représentent plus que 18.5 % des élus à l'assemblée nationale.

Les défenseurs de cette loi affirment vouloir forcer les choses pour démontrer que les femmes peuvent gouverner tout autant que les hommes, mais aussi pour changer les mentalités en aidant les hommes et les femmes à percevoir les choses autrement, en mettant en avant des femmes politiques. Si les intentions paraissent bonnes, la méthode est des plus douteuses. Cette politique des quotas et des places réservées sous-entend une situation de handicap accentuant par la même occasion le sentiment d'une moindre capacité pour les femmes à accéder aux plus hautes responsabilités.

Ce n'est d'ailleurs pas très valorisant pour une femme de se dire qu'elle doit sa place à son sexe plutôt qu'à son mérite. Les qualités d'une femme tiendraient plutôt à ses qualités physiques qu'à ses compétences ?

Pire, la loi sur la parité a servi d'écran de fumée... En instituant cette loi, on a fait mine de régler le problème de l'inégalité des droits

sans aborder les questions les plus cruciales comme les inégalités liées aux salaires et aux pensions de retraites. Dans ce dernier cas, l'écart entre les hommes et les femmes s'est même accentué lors de la dernière contre-réforme des retraites. Les questions du travail des femmes, du temps partiel, des discriminations au travail, des rémunérations ne sont pas abordées alors qu'elles sont pourtant déterminantes.

On ne peut combattre les discriminations en les gravant dans la loi. On ne peut résoudre les inégalités par l'inégalité de droit. Toute politique dite de discrimination positive fait mine de soigner les causes de la maladie alors qu'elle ne traite péniblement qu'un symptôme. Mieux vaut réfléchir sur les origines des inégalités plutôt que d'appliquer des solutions qui aggravent les discriminations et en masquent les vraies racines

Le combat des humanistes et des libres penseurs pour le droit de disposer de son corps et de sa conscience.

La démocratie est un système politique où des élus exercent un mandat au nom de leurs concitoyens. Les représentants élus du peuple dirigent un Etat ou une collectivité, font des choix politiques et économiques qui déterminent la vie de leurs concitoyens. Aussi les électeurs choisissent leurs élus au nom de valeurs qu'ils défendent, selon des choix économiques ou politiques qu'ils jugent préférables et au nom d'une certaine orientation politique.

Au gré des situations politiques, des candidats, des idées défendues, des bilans des élus, les électeurs peuvent changer d'avis, sanctionner des élus, choisir d'autres candidats, changer d'opinions...etc...

Qu'en serait-il si les assemblées élues devaient être déterminées par des quotas qui représenteraient les « minorités » ? Vote-t-on pour des idées et des orientations politiques ou bien vote-t-on pour des gens selon leur sexe, leur religion, leurs origines ?

La démocratie implique l'égalité des droits et des devoirs... un candidat à un poste ne peut être reçu que parce qu'il mérite cette place et ce quels que soit son sexe, ses options philosophiques, sa couleur... etc... ; la démocratie ne peut être une accumulation de communautés. Les intérêts des femmes seraient-ils mieux défendus, en France, si Madame Christine Boutin, consultant au conseil pontifical pour la famille, opposée à l'ivg, militante pour l'apport judéo chrétien dans la société, était appelée aux plus hautes responsabilités ? Les hommes seraient-ils opprimés si la majorité des élus étaient des femmes ?

La démocratie implique que nous élisons des élus au nom de leurs programmes politiques et économiques et non pour leur couleur, leur sexe ou leur orientation sexuelle. En matière d'égalité des

sexes, il ne s'agit pas d'un combat des femmes contre les hommes. Non, il s'agit de la lutte multiséculaire des progressistes hommes ou femmes, contre les réactionnaires, hommes ou femmes. Il s'agit de combattre partout pour l'égalité face à des conceptions qui imposent les inégalités et l'obscurantisme.

La laïcité et la lutte contre les dogmes religieux

Partout où des inégalités se produisent, les humanistes et les libres penseurs doivent réagir et promouvoir l'égalité de tous. Cela suppose l'opposition à toute doctrine inégalitaire et à tout préjugé discriminatoire. Se battre pour l'égalité des hommes et des femmes, c'est combattre les dogmes et les positions liberticides des religions qui justifient l'oppression des uns par les autres, et qui entravent la liberté de tout individu de disposer de son corps et de sa conscience.

Combattre pour la liberté et l'égalité de tous, c'est se battre partout pour que ces puissances religieuses soient exclues des prises de décisions politiques. Le combat pour l'égalité des droits des hommes et des femmes est intrinsèquement lié au combat pour la séparation des Églises et des États. Il ne peut y avoir d'égalité quand des forces inégalitaires et réactionnaires imposent leur point de vue à l'ensemble de la société.

Combattre les inégalités quelles qu'elles soient, c'est combattre la plus grande de toutes.

Alors qu'une immense majorité travaille comme salarié ou du moins tente de trouver un travail contre un salaire, une minorité détient les entreprises, les banques et les finances du monde. Les inégalités sociales constituent les inégalités les plus criantes, elles sont la source de toutes les inégalités. On le voit dans l'Histoire ; quand le niveau de vie d'une population augmente, les religions et les superstitions reculent, les conditions de vie des hommes et des femmes y progressent fortement. Les conditions sociales déterminent les modes de pensée.

Les dirigeants de ce monde n'ont aucun intérêt à perdre leurs nombreux avantages et de fait ne souhaitent pas vivre à égalité avec le reste de l'humanité. Pour ne pas être renversés, ils doivent canaliser et soumettre une bonne partie de l'humanité. Les religions et le communautarisme (souvent liés) trouvent leurs origines dans cette domination d'une minorité de puissants sur une large majorité de dominés.

De la misère sociale et économique, de l'ignorance et de la peur du lendemain naissent des systèmes de pensée réactionnaires qui justifient les inégalités sociales, sexuelles et même parfois « raciales ». C'est pour cela que les dominants utilisent les religions pour contrôler les populations.

En 1801, Napoléon signait un concordat avec l'Église catholique et déclarait alors : *« comment avoir de l'ordre dans un État sans religion ? (...) la société ne peut exister dans un État sans une religion. La société ne peut exister sans l'inégalité des fortunes, et l'inégalité des fortunes ne peut exister sans la religion. Quand un homme meurt de faim à côté d'un autre qui regorge, il lui est impossible d'accéder à cette différence s'il n'y a pas là une autorité qui lui dise « Dieu le veut ainsi, il faut qu'il y ait des pauvres et des riches dans le monde ; mais ensuite et pendant l'éternité le partage sera fait autrement. »*, il ajoute : *« C'est en me faisant catholique que j'ai fini la guerre de Vendée, en me faisant musulman que je me suis établi en Egypte, en me faisant ultramontain que j'ai gagné les esprits en Italie. Si je gouvernais un peuple de Juifs, je rétablirais le Temple de Salomon »*.

Tout comme la lutte contre les religions, la lutte contre toute forme de discrimination doit être comprise et intégrée dans la lutte contre un système où une minorité prétend diriger une majorité et cela dans des conditions sociales, économiques et politiques inégalitaires.

Un des moyens dont disposent ces puissants consiste en effet à diviser les peuples en communautés. La conscience d'appartenir à une seule classe aux intérêts communs est occultée au profit d'une pseudo-appartenance à une communauté ethnique, religieuse, sexuelle ou autre. Pire, les revendications communautaires, les inégalités entre diverses communautés divisent les peuples et entraînent parfois des conflits entre ces communautés.

Des lors, si des individus sont discriminés pour leur sexe, leur religion, leur orientation sexuelle, leurs origines... il convient de

combattre pour l'égalité des droits tout en combattant l'origine profonde de toute inégalité ; c'est-à-dire l'inégalité des classes. Il revient ainsi aux démocrates que nous sommes de lutter contre toutes les discriminations, tout en aidant à la compréhension par tous les opprimés que leur émancipation totale n'est possible qu'en abolissant un système économique basé sur l'inégalité et vivant grâce aux discriminations.

La propagande contre les discriminations des femmes, pour l'égalité de tous, apparaît nécessaire et légitime mais vaine si elle ne fait pas le lien avec cette lutte économique.

De même, le combat pour l'émancipation politique et économique impose la compréhension et le soutien à tous ceux et toutes celles qui subissent l'oppression et les discriminations. Nous devons agir sur tous les plans, de façon théorique mais aussi de façon pratique.

En conclusion, il ressort la nécessité pour nous de combattre toute forme de discrimination en mettant en avant les principes d'égalité, de liberté et de laïcité tout en expliquant que l'émancipation totale de l'Humanité est impossible tant que subsiste la plus grande des inégalités: la domination d'une classe sur une autre. Cette injustice est la mère de toutes les autres et toutes nos luttes émancipatrices doivent être intégrées à la lutte contre l'exploitation économique.

Pour finir je citerai Victor Hugo qui prononçait cette phrase célèbre aux funérailles de Georges Sand : *« Qui a sa part du fardeau, doit avoir sa part de droits »*.

Rapport des salaires femmes/hommes (France)			
Metier	Femmes	Hommes	(% en 2005)
Cadres*	37253	48241	77
Professions intermédiaires	21380	24320	88
Employés	15755	16772	94
Ouvriers	14537	17290	84

*Y compris les chefs d'entreprise salariés

Champ : Salariés à temps complet du secteur privé et semi-public.

Source : Insee, DADS 2005 (fichier définitif).

Djemila Benhabib, amie de l'Association humaniste du Québec

La salle était bien remplie lorsque Djemila Benhabib a livré son allocution au Congrès de la International and Ethical Union tenu à Montréal du 3 au 5 août 2012. Cette allocution, organisée par l'Association humaniste du Québec, a contribué au succès du congrès. Depuis lors, Djemila Behnabib a été défaite de peu comme candidate péquiste à Trois-Rivières. Toutefois, elle a pu se consoler dans les jours suivants puisqu'elle s'est fait décerner le prestigieux Prix International de la Laïcité par l'Hôtel de Ville de Paris.



Comité Laïcité République

Extrait de la Déclaration de principes du Comité Laïcité République de la Ville de Paris

La laïcité, clef de voûte de l'édifice républicain, fondement institutionnel des libertés individuelles et de l'égalité des droits, ferment de l'intégration des citoyennes et des citoyens de toutes origines, constitue, aujourd'hui comme hier, l'assise indispensable de la paix civile et de l'unité de la nation.

Lettre du Vice-Président de l'Association humaniste du Québec à Djemila Benhabib suite à l'octroi du Prix International de la Laïcité

Chère Djemila, j'ai attendu un peu que la poussière soit retombée mais c'est bien un conseil d'administration unanime et enthousiaste, celui des Humanistes du Québec, qui m'a demandé de veiller à ce que nos plus chaleureuses félicitations te soient transmises.



Djemila Benhabib

En te décernant ce Prix international de la laïcité 2012, le Comité Laïcité République a reconnu en ta personne l'importance du débat sur la laïcité au Québec, si honteusement escamoté lors des dernières élections provinciales, où, seule contre tous, tu as rappelé aux mémoires trop sélectives que la laïcité n'est pas une feuille de vigne pour protéger indûment les privilèges des religions quelles qu'elles soient. Il fallait le dire et tu l'as dit, haut et fort, et je n'ai pas pu m'empêcher de penser à ces paroles prémonitoires que tu m'as chuchotées juste avant ton intervention au congrès humanisme de Montréal, le 5 août : « Tu sais, Michel, je n'oublierai pas les humanistes ». J'avoue que je n'avais pas saisi alors tout le poids que tu entendais donner à ces paroles.

Au nom de tous, je te remercie pour ton engagement magnifique et ton courage. Tu mérites amplement ces lauriers de la Laïcité.

Au plaisir de te revoir,

Michel Virard et Michel Pion, Guy Coignaud, Claude Braun, Daniel Baril, Lyne Jubinville, Enrico Gambardella, pour l'Association humaniste du Québec

Pourquoi les choses vont mal et pourraient facilement empirer

Rodrigue Tremblay

Rodrigue Tremblay est professeur émérite d'Économie à l'Université de Montréal. Il fut ministre péquiste au gouvernement du Québec. Il est membre de l'Association humaniste du Québec. Il est auteur du livre "Le Code pour une éthique globale", Liber. Le texte qui suit correspond à la conférence qu'il a présentée au congrès IHEU-HC-AHQ de Montréal en août 2012

« Il n'y aucun pays. Il n'y a pas de peuples. Il n'y a pas de Russes. Il n'y a pas d'Arabes. Il n'y a pas de tiers mondes. Il n'y a pas d'Occident. Il y a seulement un système holistique de systèmes. Un vaste et immane empire entrelacé, interactif, multivarié et multinational de dollars. » Tiré du film "Network" (film américain satirique, 1976: "Main Basse sur La Télévision" en version française)

« Récemment, des pays ont emprunté des milliards de dollars pour faire la guerre; aucun pays n'a jamais emprunté pour financer l'éducation. —En toute vraisemblance, aucun pays n'est assez riche pour se payer à la fois la guerre et la civilisation. On doit choisir; on ne peut avoir les deux. » Abraham Flexner (1866-1959), personnalité américaine dans les domaines de l'éducation et de la recherche médicale

« Ceux qui faisaient partie de la génération en âge de participer à une guerre gardent une aversion aux guerres pour le reste de leur vie, et ne veulent pas répéter une telle expérience tragique, ni pour eux-mêmes, ni pour leurs enfants, et, par conséquent... une telle résistance psychologique aux guerres persiste aussi longtemps qu'une nouvelle génération... a le temps de grandir et de parvenir au pouvoir. Dans la même veine, le déclenchement d'une guerre, une fois lancée, a tendance à perdurer jusqu'à ce que la génération élevée dans la paix et qui s'est précipité follement dans une guerre cède la place à une génération fatiguée des guerres. » Arnold J. Toynbee (1889-1975), historien britannique, (A Study of History, Vol. 9, Oxford University Press, Londres, 1954)



Rodrigue Tremblay

I- Je crois que nous vivons présentement dans un monde à demi-civilisé et je voudrais en faire la démonstration.

Nous vivons, en effet, dans une période trouble. Quand on regarde autour de nous ce qui se passe, on a vraiment l'impression que tout est en train de crouler.

Dans un article récent, par exemple, on disait: "l'indifférence à l'endroit de l'éthique et du bien commun est le saint Graal de la finance moderne." En fait, je ne crois pas que c'est seulement dans le monde de la finance que nous régressons moralement, mais c'est dans nombreux autres domaines.

Il y a risque, à mes yeux, que ce vingt-et-unième siècle ressemble davantage au dix-neuvième siècle qu'à la deuxième partie du vingtième siècle qui procura à l'humanité des progrès considérables, tant au plan des lois internationales, des droits individuels et collectifs – dont celui de l'éducation pour tous – du triomphe du mode démocratique de gouvernement sur tous les autres et d'un meilleur partage de la richesse collective.

Cependant, s'il devait continuer sur sa tendance actuelle, le vingt-et-unième siècle en serait plutôt un où les empires

militarisés et des empires financiers imposeront leurs lois, où des empires religieux imposeront leurs doctrines totalitaires rétrogrades, et où un individualisme auto-centré déchirera le tissu social fondé sur l'empathie et la solidarité, avec une concentration accentuée de la richesse et du pouvoir. Et, si je peux citer Lord Acton selon qui, "Le pouvoir corrompt, et le pouvoir absolu corrompt absolument", cela signifiera aussi un monde plus corrompu.

En effet, dans de nombreux domaines, on constate que la priorité accordée à l'être humain, seul être moral, faut-il le souligner, est négligée et est même devenue secondaire par rapport à d'autres priorités qui relèvent d'une étroite idéologie et qui sont loin d'être morales. La conséquence est que l'intérêt général, l'intérêt commun, est de plus en plus sacrifié au profit d'intérêts idéologiques, au profit d'intérêts économiques particuliers, quand ce n'est pas au profit de systèmes qui écrasent plutôt que de libérer les personnes.

En un mot, je crois qu'en ce début du vingt-et-unième siècle, nous sommes en pleine période de régression morale et intellectuelle, et nous effaçons petit à petit les progrès sociaux et économiques faits au vingtième siècle, pour retourner à la jungle du dix-neuvième siècle, quand des empires immoraux et sans loi contrôlaient la planète et écrasaient les peuples.

Dans certains domaines, notamment dans celui des religions, on observe un désir de revenir à l'obscurantisme d'avant le dix-huitième siècle, soit celui des Lumières, lequel ouvrit les portes aux progrès humains immenses que le monde a connus depuis.

II- Je vois cinq grandes causes pour expliquer cette régression morale, sinon ce déclin et même cette décadence, dans la marche pour le progrès humain.

Je résume:

Ce que je constate, c'est

- premièrement, un mauvais modèle de développement économique ;
- deuxièmement, nos démocraties, poussées en cela par la technologie, donnent de plus en plus le pouvoir à l'argent et à ceux qui le contrôlent ;
- En troisième lieu, l'affaiblissement des états-nations ;
- Quatrièmement, la technologie moderne des communications, est en train de façonner un nouvel être humain l'homo digitalis ;

- Finalement, je vois comme cinquième grande cause du déclin actuel la prévalence d'un vieux code moral d'origine religieuse.

a - Qu'en est-il du modèle économique actuel basé sur une mondialisation tous azimuts, tout particulièrement sur la mondialisation financière ? [<http://www.dauphine.fr/siroen/colloqueehess.pdf>] En effet, depuis environ trente ans – et je blâme certains opérateurs doctrinaires et apologistes en partie pour cette dérive, et même certains économistes trop doctrinaires – on a adopté un modèle de développement économique dans lequel les peuples semblent compter de moins en moins et l'argent de plus en plus. Le modèle économique actuel avec des capitaux apatrides est, à mon avis, intenable parce qu'il est source de crises en répétition presque insolubles.

– Donc, mauvais modèle économique à revoir et à réformer.

b - Deuxièmement, nos modèles politiques, [<http://www.electionsquebec.qc.ca/francais/provincial/medias/reforme-du-mode-de-scrutin.php>] dont certains datent de quelques siècles, sont aussi désuets et contre-productifs, ayant peu évolué et même ayant régressé depuis les trente dernières années. Leurs grands défauts sont présentement renforcés par la technologie des communications, et ils donnent le pouvoir véritable dans nos sociétés, non pas aux individus, mais aux forces occultes de l'argent, [http://fr.wikipedia.org/wiki/Corruption_politique] dont les privilèges semblent n'avoir aucune limite.

– Donc, mauvais modèle politique qui a besoin d'être réformé.

c - Troisièmement, l'affaiblissement des états-nations [http://theses.univ-lyon2.fr/documents/getpart.php?id=lyon2.2005.hijazi_s&part=99882] conjugué à l'explosion actuelle de la population mondiale, si elle est mal gérée (et nous devons nous préparer à avoir de huit à dix milliards de population mondiale dans quelques décennies), risque de précipiter le monde vers le plus petit dénominateur commun tant au plan social qu'économique.

Dans le cadre du mauvais modèle économique auquel je réfère, ce n'est pas le libre-échange international des biens et services qu'on a favorisé pour hausser les niveaux de vie des populations (pour ma part j'ai toujours été un partisan du libre-échange), mais on a plutôt choisi d'abolir, à toutes fins pratiques, les frontières des états-nations face à des entreprises multinationales apatrides.

En certains milieux, en effet, on a confondu le libre-échange des biens et des services en fonction des avantages comparatifs de chaque pays avec l'idée que les avantages comparatifs des pays ne comptaient pas et qu'un pays pouvait impunément abandonner

ses avantages industriels et technologiques sans danger pour son niveau de vie.

– Cela est tout simplement faux.

Les pays qui laissent aller leurs avantages comparatifs économiques s'appauvrissent, même si certaines entreprises et certaines banques peuvent en profiter. C'est la grande différence entre l'intérêt commun et l'intérêt particulier. Aujourd'hui, dans de nombreux pays, c'est l'intérêt particulier qui domine sur l'intérêt général ou le bien commun.

On a même mis de côté l'idée d'adopter une stratégie industrielle pour hausser la productivité, les salaires et l'emploi, en faisant croire à tort que les marchés – des marchés sans règles il faut le dire – fonctionnant parfaitement et s'auto-réglementant, conduiraient au bien commun. C'est une vue de l'esprit qui ne cadre pas avec la réalité. Le scandale [<http://www.france.attac.org/articles/le-scandale-du-libor-en-images>] de la manipulation du taux d'intérêt à court terme de base qu'est le LIBOR (London Interbank Offered Rate) par quelques grandes banques à Londres en est une parfaite illustration. Quand on regarde autour, les pays qui s'en tirent le mieux présentement au plan économique, comme la Chine ou le Brésil, sont ceux-là même qui ont mis de l'avant une stratégie industrielle active dans le cadre du libre-échange.

Quand les entreprises peuvent sillonner la planète à la recherche du plus bas coût de production, en pratique cela signifie la recherche des plus bas salaires et des plus bas taux d'imposition et de réglementation. En 2011, aux États-Unis par exemple, toutes les entreprises combinées, locales comme internationales, ont payé 11 pourcent en taxes fédérales et en taxes des états sur leurs profits, tandis que le vingt pourcent des contribuables Américains les plus pauvres contribuèrent 17 pourcent en impôts sur leurs revenus. Dans le système actuel, le fardeau fiscal se déplace de plus en plus des entreprises et des détenteurs de capitaux vers les contribuables individuels, souvent les plus pauvres.

Une récente étude [<http://www.vigile.net/Au-moins-21-000-milliards-de>] dévoilait que les super-riches de ce monde payaient très peu d'impôts, en recourant à des paradis fiscaux pour y parquer de quelques \$ 21 000 à \$ 32 000 milliards de capitaux à l'abri de l'impôt. Nous pouvons dire la même chose des grandes sociétés multinationales. [http://www.businessweek.com/magazine/content/11_13/b4221064108107.htm?chan=magazine+channel_top+stories] Celles-ci recourent à des échafaudages financiers de manière à mettre ces profits à

l'abri de l'impôt, aussi longtemps que de tels profits ne sont pas rapatriés dans leur pays d'origine.

Cela m'amène à dire, par exemple, dans le cas des États-Unis, que ce pays ne fait pas face à un problème de déficit. Il a plutôt un problème de collection des impôts, et ceci est dû au fait qu'il a un problème de corruption politique.

Il ne fait pas de doute que la globalisation et la corruption politique ont eu pour conséquence de déplacer le fardeau fiscal des compagnies vers les individus en général, et vers les plus pauvres en particulier, et cela d'une façon fort régressive.

Et, quand une immigration à peine contrôlée et mal ciblée vient bouleverser l'équilibre démographique, social et économique dans les pays à hauts niveaux de vie, le résultat est magnifié. On fait face alors à un véritable désarmement économique des états, lequel se traduit par des déficits budgétaires structurels qui explosent et un endettement public de plus en plus incontrôlé, comme on l'observe présentement en Europe et aux États-Unis, les deux régions où la stagnation économique semble s'être installée à demeure et où la civilisation occidentale est le plus menacée et même en péril.

Ce modèle économique globalisé à outrance – lequel est en fait un retour à celui qui prévalait au dix-neuvième siècle quand l'étalon-or dominait – ce modèle, dis-je, est générateur de grandes inégalités économiques et sociales dans nombre de pays. En fait, c'est un modèle qui est fondamentalement hostile à la classe moyenne, soit au plus grand nombre, et qui concentre la richesse et le pouvoir dans une infime partie de la population (le fameux 1% !) et qui est source de stagnation des revenus pour le plus grand nombre.

Les études démontrent, en effet, que la mobilité sociale intergénérationnelle et l'égalité des chances dans les pays industrialisés de l'Amérique et de l'Europe chutent quand les inégalités économiques et sociales croissent, comme c'est le cas présentement.

En bout de ligne, cela représente une perte de démocratie, car il ne peut y avoir de démocratie véritable dans un pays quand la classe moyenne est atrophiée ou inexistante et quand il existe un régime d'inégalités systémiques.

Par conséquent, j'en déduis que la globalisation tous azimuts qui est présentement imposée aux pays est un échec. C'est un

mauvais modèle économique parce qu'il transfère le pouvoir réel dans nos sociétés des élus vers les grandes entreprises et vers les détenteurs de capitaux qui, eux, s'en servent pour corrompre le système politique et pour générer des crises financières comme celle que le monde vit depuis 2008.

Vous me permettrez de citer l'économiste français Frédéric Bastiat (1801-1850) pour qui « Quand le pillage devient un moyen d'existence pour un groupe d'hommes qui vit au sein de la société, ce groupe finit par créer pour lui-même un système juridique qui autorise le pillage et un code moral qui le glorifie. »

Il n'y a pas meilleur exemple vécu de cette sage maxime que celui des États-Unis où une Cour Suprême plus ou moins corrompue décréta il y a deux ans (le 19 janvier 2010) que les corporations financières et industrielles n'étaient pas des entités légales dotées de privilèges mais, en fait étaient des êtres humains à part entière avec des droits même supérieurs à ceux des êtres humains, et que de telles entités artificielles pouvaient consacrer des sommes illimitées de capitaux, en réalité des milliards de dollars anonymes et incontrôlés, pour influencer les élections américaines à tous les niveaux. [Voir mon article sur le site <http://www.TheNewAmericanEmpire.com/tremblay=1121.htm>].

Le droit de vote de chaque américain s'en est soudainement trouvé fortement dévalué, avec la conséquence que le pouvoir politique aux États-Unis ne vient pas « ...du peuple, par le peuple et pour le peuple, » selon la formule consacrée par le président Abraham Lincoln en 1863 (discours de Gettysburg), mais a été de facto transféré aux grandes entreprises et aux détenteurs de capitaux. Rappelons que c'est cette même Cour Suprême américaine qui plaça George W. Bush au pouvoir, même si ce dernier reçut un demi-million de votes de moins que le candidat démocrate Al Gore lors des élections présidentielles de l'an 2000, avec les conséquences désastreuses que l'on connaît.

Ici même au Canada, nous sommes prisonniers du vieux modèle électoral britannique uninominal à un tour. Cela signifie que lorsque les citoyens donnent leurs appuis à une demi-douzaine de partis politiques, un parti en particulier peut s'emparer du pouvoir et gouverner de façon majoritaire avec moins de quarante pourcent des suffrages. Cela donne le gouvernement majoritaire conservateur actuel de Stephen Harper qui obtint trente-neuf pourcent d'appuis lors des élections du 2 mai 2011, après avoir utilisé des moyens qu'on peut décrire comme malhonnêtes, mais celui-ci gouverne depuis comme s'il avait obtenu cent pourcent

des votes. En fait, les sondages ne lui accordent présentement guère plus que le tiers des appuis populaires. Néanmoins, le 1er juillet dernier, il est même allé aussi loin que de faire jouer le « God Save the Queen » avant l'hymne national canadien, lors de célébrations officielles, insultant de ce fait une grande majorité de Québécois et probablement une majorité de Canadiens.

Malgré les lacunes criantes d'un tel système électoral au plan démocratique, les politiciens canadiens semblent s'y complaire et aucune réforme en profondeur n'est en vue. Un système électoral à double tour comme en France serait logique, mais nos politiciens font semblant d'ignorer le problème. Par conséquent, je dis que la démocratie se porte mal au Canada. En fait, elle se porte mal un peu partout et est peut-être en voie de devenir un anachronisme et est peut-être appelée à être remplacée par des oligarchies et des ploutocraties.

J'ajoute que la montée des empires militarisés et le déclin dans le respect des lois internationales que l'on constate depuis quelque temps ouvrent toute grande la porte à un retour des guerres impériales ou d'hégémonie.

L'historien britannique Arnold J. Toynbee (1889-1975) a cru identifier un cycle d'environ 100 ans dans les guerres impériales au cours des cinq derniers siècles (voir « A Study of History »), souvent celles-ci se produisant au début de chaque siècle.

Depuis la guerre du Kosovo de 1999, laquelle eut lieu sans l'autorisation des Nations Unies et avec le seul soutien légal douteux de l'OTAN, une guerre impériale en dehors du cadre légal actuel est certes possible.

En fait, je me hasarderai à dire que si le candidat républicain Mitt Romney [<http://www.thenation.com/article/167683/mitt-romneys-neocon-war-cabinet>] est élu à la présidence américaine en novembre prochain, ses promesses de guerre contre l'Iran et sa vacuité face à Israël pourraient assez facilement conduire à une guerre mondiale, impliquant non seulement les États-Unis et l'Iran, mais aussi l'Europe, la Russie et la Chine. (Rappelez-vous qu'il n'a fallu que d'un seul coup de revolver pour déclencher la 1^{ière} Guerre mondiale en 1914, une fois que les conditions requises étaient satisfaites!).

– En effet, si les États-Unis ont comme président un mormon dévot et sans pitié, tout sera en place pour une guerre mettant en cause les trois religions abrahamiques que sont le christianisme, l'islam et le judaïsme. Ce n'est pas une prédiction de ma part;

tout ce que je crains, c'est que cela se produise.

Guerres impériales ou d'hégémonie

1494-1516: Guerre mondiale (France)
1580-1609: Guerre mondiale (Espagne)
1688-1714: Guerre mondiale (France)
1792-1815: Guerre mondiale (France)
1914-1945: Guerre mondiale (Allemagne)
1999-2015(?): Guerre mondiale (!) (États-Unis)

d - Comme quatrième raison du dépérissement actuel, j'y vois une cause plus technologique, c'est-à-dire l'apparition chez les jeunes générations d'un homo digitalis, bien branché certes par la technologie, mais une technologie qui isole et qui peut à la longue déshumaniser l'individu en le confinant à un espace virtuel dans lequel la chaleur humaine et les interactions humaines sont grandement réduites. C'est un être bien branché digitalement et inondé d'informations – et aussi de propagande – mais qui est en même temps, paradoxalement, davantage isolé, plus atomisé, plus homogénéisé, plus individualiste, plus compétitif, moins coopératif, plus égoïste, plus narcissique et fondamentalement plus conservateur à bien des égards.

Des études et des tests faits aux États-Unis montrent que les étudiants américains dans les collèges aujourd'hui font montre d'environ 40 pourcent de moins d'empathie envers les autres que les étudiants d'il y a 20 ou 30 ans [1]. Autrement dit, la conscience sociale des leaders de demain est en baisse. Cela augure mal pour l'avenir.

Je pose la question: Est-ce que la technologie – qui progresse plus rapidement que le sens moral – est en train de faire des êtres humains des sociopathes [2], c'est-à-dire des êtres qui ont très peu de compassion pour leurs semblables?

On sait déjà, à l'expérience, que des psychopathes [4] – c'est-à-dire des personnes qui n'ont aucun remords pour leurs crimes, aucune empathie ou sympathie pour les autres – peuvent à l'occasion se hisser jusqu'aux sphères les plus hautes du pouvoir politique. Ce sont en effet des personnes qui ont une structure mentale différente dans les tests de MRI. Ils représentent environ un pourcent dans une population [4].

Si la population future devient elle-même antisociale, ce n'est pas seulement une régression morale qui nous attend, mais c'est une régression sociale et économique d'envergure qui nous guette.

Un autre exemple où la technologie évolue plus rapidement que le sens moral est le recours à des avions sans pilote, des "drones" qui sont commandés à de très grandes distances (en fait les centres de contrôle sont aux États-Unis), et qui larguent leur chargement de bombes sur des attroupements humains dans des zones considérées "ennemies" à l'autre bout de la planète.

Pour son grand malheur, le Président démocrate actuel, Barack Obama, (récipiendaire d'un Prix Nobel pour la paix!), a permis une explosion de ces bombardements à distance, surtout au Pakistan, mais aussi dans d'autres parties du globe.

– Il faut donc se préparer: La guerre future va devenir, de plus en plus, une dérive des jeux vidéo.

e - J'en viens à la cinquième cause, à mon avis, du déclin et de la décadence actuelle, et cette cause est spécifiquement morale. Elle est bien sûr reliée aux quatre premières causes.

Nous vivons, en effet, sous l'influence d'un mauvais code moral d'origine religieuse qui est davantage fondé, malheureusement, sur le sectarisme et les conflits plutôt que sur l'empathie et l'ouverture aux autres. Ce code établit d'office des divisions de droits entre les êtres humains et justifie et même encourage les conflits entre les êtres humains en proposant des dogmatismes intransigeants.

On ne peut qu'être préoccupé, en effet, sinon horrifié, par la montée en puissance de l'obscurantisme, du sentiment antiscientifique, du créationnisme et de la religiosité en général dans certains pays puissants, tel chez notre voisin les États-Unis. La montée du sentiment impérialiste et militariste dans ce dernier pays devrait être une grande préoccupation pour le monde entier.

III- Conclusion

Comment aborder tous ces problèmes?

J'ai une conclusion générale et quelques conclusions plus spécifiques.

Ma conclusion la plus générale est à l'effet que le monde a besoin présentement d'une véritable révolution morale. Je ne me fais pas d'illusions : pour que ce genre de changement en profondeur se produise, il est peut-être nécessaire que les choses s'enveniment à un tel point que cela devienne inévitable.

Mes conclusions particulières sont plus pratiques.

En ce qui concerne l'économie et la politique, par exemple, les remèdes sont assez évidents ; il s'agit d'arrêter de creuser et d'entreprendre les réformes nécessaires.

En premier lieu, il faut cesser d'orienter l'ensemble de l'économie dans le sens de l'intérêt particulier des banquiers et des spéculateurs. Le problème, c'est que ces gros intérêts achètent les politiciens et contrôlent les médias de sorte que rien ne se fait, sinon que les choses empirent. Par conséquent, en deuxième lieu, il faut absolument redonner le pouvoir à la population et réduire sinon éliminer l'influence de l'argent en politique. Autrement dit, il faut faire exactement le contraire de ce que la Cour Suprême américaine souhaite faire.

Il en va de même de notre système politique archaïque. À tout le moins devrait-on copier le modèle politique français à double tour, afin d'éviter que des aventuriers politiques n'accèdent à un pouvoir quasi absolu avec une minorité d'appuis populaires.

En ce qui concerne le caractère moral des personnes, et comme les études démontrent qu'il n'y a que vingt pourcent des gens qui sont spontanément empathiques, il serait sage que nous suivions le conseil du philosophe chinois Hsün Tzu (c.310—c.220 AD) qui observa il y a fort longtemps que «les hommes sont portés vers le mal et qu'il faut un entraînement pour être bon.» L'enseignement des règles morales de vie en société m'apparaît être une nécessité incontournable. À cet effet, je ne crois pas que c'est le programme «Éthique et culture religieuse» mis en place au Québec il y a quelques années qui remplit la commande. Nous aurions besoin d'un cours pour les élèves et les étudiants qui soit mieux ciblé et plus étoffé.

En ce qui concerne le climat de guerre permanent dans lequel nous vivons présentement, je souhaite tout simplement que le cycle de cent ans des guerres mondiales hégémoniques, identifié par Toynbee et d'autres, ne s'appliquera pas à notre siècle et que les psychopathes enragés ne réussiront pas. Sinon, le désastre qui frapperait l'humanité serait sans pareil.

J'en conclus finalement qu'en ce qui regarde la civilisation, nous sommes encore des primitifs. L'humanité a beaucoup de chemin à faire, Nous en sommes encore aux balbutiements d'une véritable civilisation.

1. Voir la recherche de Sara Konrath, une spécialiste de l'Université du Michigan (Institute for Social Research), basée sur 72 différentes études des étudiants des collèges américains effectuées entre 1979 et 2009.

2. La sociopathie est considérée comme un trouble de la personnalité dont le critère principal d'identification est la capacité limitée, pour les personnes montrant les symptômes du trouble, à ressentir les émotions humaines, aussi bien à l'égard d'autrui qu'à leur propre égard. C'est ce qui peut expliquer leur manque d'empathie quand ils sont confrontés à la souffrance des autres, témoignant d'une incapacité à ressentir l'émotion associée à l'empathie ou la souffrance. (Voir, Le trouble de la personnalité antisociale sur www.Maladiesmentales.org, 26 février 2009).

3. La psychopathie est un trouble de la personnalité caractérisé par un manque d'empathie et de remords, des émotions peu profondes, de l'égoïsme et de l'imposture. Les psychopathes (patients atteints de psychopathie) adoptent un comportement antisocial, des traitements abusifs envers les autres, et agissent violemment dans certaines situations. Bien qu'ils manquent d'empathie et d'émotions, ces individus réussissent à mentir sur ce qu'ils ressentent et sur ce qu'ils vivent. (Voir, <http://fr.wikipedia.org/wiki/Psychopathie>, aussi: <http://www.examiner.com/article/serial-killers-and-politicians-share-traits>).

4. Voir le livre "Snakes in Suits: When Psychopaths Go to Work" de Robert Hare et Paul Babiak, 2007. Selon le Dr. Hare, la plus grande concentration de personnalités psychopatiques se retrouve en politique et dans le monde des affaires. Voir aussi "Without Conscience: The Disturbing World of the Psychopaths Among Us" de Robert D. Hare, 1999.

Les humanistes québécois se feront un plaisir de découvrir les romans de science fiction de Robert J Sawyer

Claude M.J. Braun

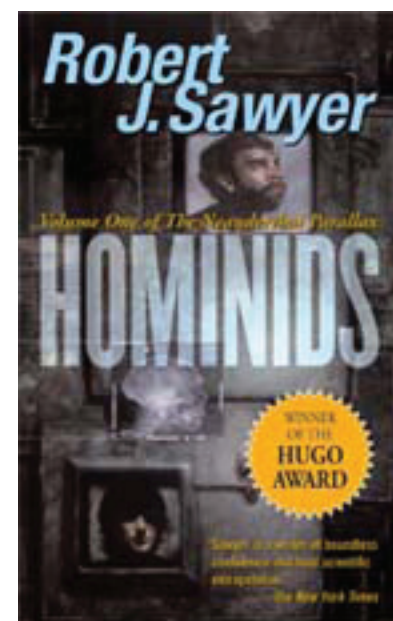
Au congrès IHEU-HC-AHQ «Sexe et sécularité» (Montréal, août 2012), un des conférenciers vedettes fut Robert J Sawyer. Ce romancier mérite certainement d'être connu des humanistes. Tous les ingrédients sont là : il est auteur extraordinairement primé de science fiction (thrillers scientifiques : prix Hugo, prix Prix Nebula du meilleur roman, Prix John Wood Campbell Memorial, Prix Aurora), il écrit rudement bien et est très moderne, il traite régulièrement du combat entre la religion et la science sans cacher ses orientations humaniste, athée, libre-penseur et sceptique. Mais voici des raisons additionnelles pourquoi la lecture de ses romans devrait plaire aux lecteurs de Québec humaniste : de nombreux romans de Robert J Sawyer ont été traduits en français. RJS est citoyen ontarien sympathisant de la culture francophone du Québec. Où ailleurs que dans les livres de Sawyer trouvera-t-on des héros de science fiction qui sont des scientifiques québécois francophones du plus haut calibre mondial, avec leurs expressions francophones texto. L'action se déroule souvent en totalité ou en partie au Canada et au Québec.



J'ai lu les trois romans de sa trilogie sur les Néandertals « Hominids ». Je vous en recommande la lecture sans aucune réserve.

Livres traduits en français

- Expérience terminale, Science-fiction, 1997 ((en) The Terminal Experiment, HarperPrism, 1995), trad. Nathalie Serval (ISBN 2-2900-4703-1) Prix Nebula du meilleur roman 1995, prix Hugo du meilleur roman 1995, prix Aurora 1995
- Starplex, Science-fiction, 2002 ((en) Starplex, Ace, 1996), trad. Patricia Ranvoisé (ISBN 2-2900-5366-X) Prix Aurora 1996, CompuServe SF&F Literature Forum's Homer Award 1994
- Mutations, Millénaire, 1999 ((en) Frameshift, Tor, 1997), trad. Guy Abadia (ISBN 2-2772-6007-X) Prix Seiun 1997
- Un procès pour les étoiles, Millénaire, 2001 ((en) Illegal Alien, Ace, 1997), trad. Nathalie Serval (ISBN 2-2903-1452-8) Prix Seiun 2002
- Dernière chance pour l'humanité, Millénaire, 2002 ((en) Factoring Humanity, Tor, 1998), trad. Nathalie M.-C. Laverroux (ISBN 2-2903-1876-0) UPC SF Award 1998
- Flashforward, Milady, 2010 ((en) FlashForward, Tor, 1999), trad. Thierry Arson (ISBN 2-8112-0313-3) Prix Aurora 1999, Premio UPC de Ciencia Ficción 1999
- Calculating God, Science-fiction, 2005 ((en) Calculating God, Tor, 2000), trad. Bernadette Emerich (ISBN 2-2903-2560-0) Audie Award 2000
- Rollback, Robert Laffont, 2009 ((en) Rollback, Tor, 2005), trad. Patrick Dusoulier (ISBN 2-2211-1233-4)
- Éveil, Robert Laffont, 2010 ((en) Wake, Ace, 2009), trad. Patrick Dusoulier (ISBN 2-2211-1476-0) Prix Aurora 2009
- Veille, Robert Laffont, 2010 ((en) Watch, Ace, 2010), trad. Patrick Dusoulier (ISBN 2-2211-1687-9) Prix Aurora 2010, Hal Clement Award 2010
- Merveille, Robert Laffont, 2011 ((en) Wonder, Ace, 2011), trad. Patrick Dusoulier (ISBN 2-2211-2425-1)



**Nouvelle formule avantageuse d'adhésion à l'AHQ: Adhérez pour deux ou trois ans à prix réduit !
Découpez et complétez cette fiche et mettez-là à la poste: Association humaniste du Québec C.P. 32033
Montréal, Québec H2L 4Y5**

1. Le premier principe de la pensée humaniste est le rejet de croyances basées sur des dogmes, sur des révélations divines, sur la mystique ou ayant recours au surnaturel, sans évidences vérifiables.
2. L'humanisme affirme la valeur, la dignité et l'autonomie des individus et le droit de chaque être humain à la plus grande liberté possible qui soit compatible avec les droits des autres. Les humanistes ont le devoir de se soucier de l'humanité entière incluant les futures générations. Les humanistes croient que la morale est une partie intrinsèque de la nature humaine basée sur la compréhension et le souci envers les autres, n'exigeant aucune sanction externe.
3. L'humanisme cherche à utiliser la science de façon créative et non de manière destructrice. Les humanistes croient que les solutions aux problèmes du monde se trouvent dans la pensée et l'action humaines plutôt que dans l'intervention divine. L'humanisme préconise l'application de la méthode scientifique et de la recherche sans restrictions aux problèmes du bien-être humain. Les humanistes croient toutefois aussi que l'application de la science et de la technologie doit être tempérée par des valeurs humaines. La science nous donne les moyens mais les valeurs humaines doivent proposer les objectifs.
4. L'humanisme supporte la démocratie et les droits de l'homme. L'humanisme aspire au plus grand développement possible de chaque être humain. Il maintient que la démocratie et l'épanouissement de l'homme sont des questions de droit. Les principes de la démocratie et des droits de l'homme peuvent s'appliquer à plusieurs types de relations humaines et ne sont pas restreints aux méthodes du gouvernement.
5. L'humanisme insiste pour que la liberté personnelle soit associée à la responsabilité sociale. L'humanisme ose construire un monde sur le concept de la personne libre responsable envers la société, et reconnaît notre dépendance et responsabilité envers le monde naturel. L'humanisme n'est pas dogmatique, n'imposant aucune croyance à ses adhérents. Il est ainsi engagé en faveur d'une éducation libre d'endoctrinement.
6. L'humanisme est une réponse à la demande largement répandue d'une alternative à la religion dogmatique. Les principales religions du monde prétendent être basées sur des révélations pour toujours immuables, et plusieurs cherchent à imposer leur vision du monde à toute l'humanité. L'humanisme reconnaît qu'une connaissance fiable du monde et de soi-même se développe par un continuel processus d'observation, d'évaluation et de révision.
7. L'humanisme prise la créativité artistique et l'imagination et reconnaît le pouvoir de transformation de l'art. L'humanisme affirme l'importance de la littérature, de la musique, des arts visuels et de la scène pour le développement et la réalisation de la personne.
8. L'humanisme est une orientation de vie visant la réalisation maximale possible à travers le développement d'une vie morale et créative et offre un moyen éthique et rationnel pour affronter les défis de notre époque. L'humanisme peut être une façon de vivre pour chacun et partout.

FICHE D'INSCRIPTION
Je, soussigné, déclare adhérer aux principes humanistes au verso et demande à l'Association humaniste du Québec de me recevoir comme membre.

*Nom, prénom : _____ *Adresse : _____
 *Ville : _____ *Code postal : _____ Téléphone maison : _____
 Téléphone travail : _____ Téléphone cellulaire : _____ *Courriel : _____
 Site web : _____ Profession : _____

Je règle ma cotisation de :
☐ 20\$ (1 an) ☐ 35\$ (2 ans) ☐ 50\$ (3 ans)
 et un don (**) de
☐ 20\$ ☐ 50\$ ☐ 100\$ ☐ autre _____

par le moyen suivant :
☐ en espèces ☐ par chèque au nom de Association humaniste du Québec
☐ par notre site web (Paypal ou cartes de crédit) :
<http://assohum.org>

Signature : _____ Date : _____
 * Information requise ** Pour tout cumul annuel de dons de plus de 35\$ vous recevrez un reçu de charité en janvier de l'année prochaine

Vous pouvez aussi vous inscrire en ligne en complétant ce formulaire sur notre site web :
<http://assohum.org>
 ou bien en nous retournant le formulaire ci-dessus à l'Association humaniste du Québec
 C.P. 32033, Montréal, Québec H2L 4Y5